



Informations demande indemnisation chirurgien

Par **delphine**, le **10/06/2011 à 17:03**

Bonjour, j'ai été opérée 4 fois du même poignet. les 3 premières par un chirurgien à Nantes et la quatrième à Rennes par un autre chirurgien. 1992 première opération. je vie normalement jusqu'en 2005. 2006 deuxième opération: résultat négatif, j'avais beaucoup moins de douleurs avant. 2007 troisième opération. résultat encore négatif. environ 6 mois après le chirurgien ne veut plus rien faire pour moi. en 2010 je consulte à Rennes, le chirurgien est très confiant car il m'opère après toute une série d'examens. je lui est bien précisé que c'était la dernière fois. il veut encore opérer pour enlever un névrome qui me fait énormément souffrir. je ne presque pas me servir de mon poignet, de ma main. donc je ne peux pas travailler depuis de nombreuses années. j'ai une reconnaissance MDPH de 50 à 70%. je voudrais savoir si je peux demander réparation pour le préjudice que je subit? je vous remercie pour votre réponse. bien cordialement

Par **mimi493**, le **10/06/2011 à 17:48**

Il faut prendre un avocat et faire faire des expertises pour voir s'il y a eu erreur ou faute du chirurgien